



Le ministre a répondu durant une heure aux questions des personnels de justice. Jean-Marie Champagne

(brut) de salaire pour les magistrats en octobre 2023, les greffiers souhaitent aussi une revalorisation statutaire. « Des négociations sont en cours », a signalé le garde des Sceaux. Le salaire des greffiers devrait être augmenté en octobre également.

SUR LE SIÈGE

Recrutée en décembre 2020, une greffière indique au ministre qu'elle bénéficie d'une reconnaissance de travailleur handicapé. « Vous avez indiqué que vous vouliez améliorer la

qualité de vie au travail et une organisation plus réactive des ressources humaines. Un médecin a jugé que mes handicaps étaient compatibles avec mon métier. Mais j'ai besoin d'aménagements indispensables dont je ne bénéficie toujours pas. Ma situation n'est pas un cas isolé. » Le ministre a invité la greffière à rencontrer le directeur des services judiciaires, présent à ses côtés « pour qu'il règle la question. C'est inadmissible ». Catherine Farinelli, première présidente de la cour d'appel d'Amiens, alertait aussi le

ministre sur les difficultés de mise en accessibilité de bâtiments tels que les tribunaux, notamment en raison des contraintes liées aux bâtiments de France : « Il y a un travail interministériel important à mener. Il en est de même pour installer un panneau solaire sur le toit du tribunal. C'est très compliqué. » Le garde des Sceaux a proposé : « Faites-moi remonter quelque chose là-dessus. »

"LOL"

Question d'un délégué du procureur, en charge de la justice de proximité (il s'agit par exemple de juristes, travailleurs sociaux, étudiants en fin de cycle, retraités de la magistrature qui assistent les magistrats du parquet) : « Le rappel à la loi a été remplacé par l'avertissement pénal probatoire au 1^{er} janvier 2023. On n'a aucune visibilité sur les indemnités concernant cette nouvelle fonction qui représente un travail plus important. » Éric Dupond-Moretti estime que le rappel à la loi « ne faisait peur qu'aux honnêtes gens. Les autres disaient « LOL ». Ce n'est que de la paperasse de plus. Sur les finances, on va regarder ». ■

PRIORITÉ AUX PETITS PARQUETS

Saint-Quentin a beau être la plus grosse ville du département de l'Aisne, sa juridiction n'en reste pas moins de petite taille et peu dotée, notamment au parquet. Le tribunal judiciaire compte trois magistrats : un procureur et deux substituts. L'un d'eux interrogeait Éric Dupond-Moretti : « Je ne vous apprends rien sur les contraintes que cela représente quand on est trois : assurer la permanence, les audiences et les charges classiques. Vous avez augmenté le nombre de magistrats. Est-ce une priorité du ministère d'augmenter les effectifs des petits parquets car en passant de trois à quatre, on sentirait une réelle différence. Aujourd'hui on priorise certains contentieux, les dossiers très urgents deviennent moins urgents. » Réponse du ministre : « Oui ». Des arrivées sont promises dès septembre 2023 et même « dans les semaines à venir ».